



Vous êtes ici: [Accueil](#) > [Courtier en hypothèques](#) > Ressources de webinaires

[IMPRIMER](#)

L'ARSF est en train de revoir toutes les directives de réglementation de la CSFO, y compris, mais sans s'y limiter, les formulaires, les lignes directrices et les FAQ.

Les directives de réglementation existantes resteront en vigueur jusqu'à ce que l'ARSF en publie de nouvelles.

Suivez la CSFO dans les médias sociaux



[À propos des courtiers en hypothèques](#) >

[Respecter la Loi et ses règlements](#) >

[Consultations et projets de loi](#) >

[Éducation](#) >

Ressources de webinaires

Divulgarion des conflits d'intérêts potentiels

- [Matériel distribué](#) (en anglais seulement)
- [Exemples de conflits d'intérêts potentiels](#)
- [Foire aux questions sur la divulgation des conflits d'intérêts potentiels](#)

Divulgarion aux emprunteurs, aux prêteurs et aux investisseurs des renseignements sur les risques et le respect des besoins

- [Matériel distribué](#) (en anglais seulement)
- [Exemples de risques importants](#)
- [Exemples de facteurs à prendre en considération pour déterminer si un instrument hypothécaire convient](#)
- [Foire aux questions sur la divulgation aux emprunteurs, aux prêteurs et aux investisseurs des renseignements sur les risques et le respect des besoins](#)

Exigences en matière de supervision des courtiers et des agents en hypothèques

- [Matériel distribué](#) (en anglais seulement)
- [Exemples d'approches ou de méthodes en vue d'améliorer la supervision de la conduite d'une entreprise](#)
- [Exemples de pratiques, activités ou normes à inclure dans vos politiques et procédures](#)
- [Foire aux questions sur les exigences en matière de supervision des courtiers et des agents en hypothèques](#)

Délivrance de permis >
Mesures d'application >
Publications et ressources v
▶ Bulletins
▶ Publications
▶ Portail sur la littératie financière
▶ Foire aux questions
▶ Ressources du gouvernement du Canada
▶ Fraude hypothécaire
▶ Bulletins d'information électronique
▶ Ressources de webinaires
Carrières >
Explorez la CSFO
Contactez la CSFO >

⚠ Avis d'interruption du service en ligne

Prière de consulter notre [calendrier des interruptions](#) prévues du service pour de plus amples détails.

Traitement des plaintes

- [Matériel distribué](#)  (en anglais seulement)
- [Foire aux questions sur le traitement des plaintes](#)

